

## Découverte d'un animal sur la voie publique que faire ?

Service Développement et Cohésion Sociale

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

04 95 55 18 21 07 60 73 46 95

Tous les jours après 16h30

Contacter les services de secours (Police Nationale, Pompiers)

À l'issue des 8 jours francs de mise en fourrière, l'animal est transféré en refuge.







